

## Journée Technique du CIBE « Suivi des installations bois-énergie pour une performance optimale »

### Questions/Réponses et remarques de la salle

CIBE, 9 mars 2022

#### Préambule

Au programme de cette journée technique de la commission REX :

- **Contexte, objectifs du suivi, exigences réglementaires et Analyse économique et rentabilité globale – notions théoriques** par Marion MEZZINA, Chargée de projets du CIBE
- **Outils de la performance et de la qualité de service** par Gaëlle VAUGEOIS, Cheffe de projets d'ÉEPOS
- **Analyse technique et environnementale** par Bernard GEROME, Responsable projets de conception de Dalkia
- **Analyse économique et rentabilité globale – Réseau de Chaleur Urbain (RCU)** par Gaëlle VAUGEOIS, Cheffe de projets d'ÉEPOS
- **Bilan d'un suivi d'une saison de chauffe d'installations en AURA (< 400 kW)** par Julien ALLIROT, Chargé de mission Efficacité énergétique d'AGEDEN
- **Outils de suivi des performances bois et solaire thermique : du cahier de suivi à la mise en service dynamique** par Thomas LE COCQ, Ingénieur Supervision solaire thermique de Tecsol, et Grégory ZABALA, Chargé de mission Approvisionnement de Bois Énergie 66

Retrouvez les présentations faites lors de cet événement ainsi que son programme en ligne sur <https://cibe.fr/journees-techniques/jt-suivi-installations/>

#### Questions/réponses

**Q** : question, **R** : réponse, **E** : il s'agit d'un échange, ou d'une remarque sans question.

#### Contexte, objectifs du suivi, exigences réglementaires et Analyse économique et rentabilité globale – notions théoriques

**E** (chargé de mission Lot et Garonne) : concernant la différenciation du P3 et P4 telle que présentée. Dans la présentation, le P3 inclut le coût de gros entretien et celui du renouvellement d'équipement. Or, le renouvellement est considéré pour lui comme de l'amortissement, car provisionné ; le P3 ne comprend que le gros entretien.

**E** : Plusieurs confirmations dans la salle

**E** (Bernard Jérôme Dalkia) : le renouvellement global pris en charge P4 dans provisionnement d'investissement.

## Outils de la performance et de la qualité de service

**Q** (Rémi Grovel) : ce type de marché est adapté à des gros réseaux, en deçà de quel type de puissance peut-on utiliser ce marché ?

**R** : entre 200 et 300 kW bois. L'enjeu est également dans la compréhension de l'intérêt par la collectivité, qui va avoir une seule facture avec tous les sous-traitants associés.

**Q** : quelles sont les responsabilités partagées entre l'AMO et le candidat qui répond au marché global de performance. Qui définit le tracé du réseau, le maître d'ouvrage ? Quelles sont les responsabilités partagées dans les objectifs non atteints ?

**R** : le candidat prend la responsabilité de tout. L'AMO propose un tracé réseau, souvent le candidat reprend le tracé proposé mais le modifie car il est mieux placé pour l'optimisation. Il porte la responsabilité du choix. La responsabilité du titulaire se situe dans la réalisation des objectifs, et doit tout vérifier.

**Q** : au bout de trois/5ans, qui reprend, que se passe-t-il ?

**R** : le réseau est géré en régie en marché global de performance. Marché de 3 ans en moyenne. On laisse le temps au candidat de bien optimiser le réseau, à la fin du marché la collectivité relance le marché classique. Le but est de s'appuyer sur les indicateurs définis.

**Q** : quelle est la durée du marché d'exploitation qui va suivre ?

**R** : Au moins trois ans, eux ont mis 7 ans car c'était la durée de vie de la chaudière mais elle a continué à fonctionner donc ils ont relancé un marché de trois ans supplémentaires.

**E** : tout dépend de qui finance. Si investissement privé (DSP généralement) le marché va être plus long, de l'ordre de 15 ans.

**E** : il y a une tendance pour les régies à aller vers des contrats de concessions courtes. L'organe étatique chargé de veiller au respect des règles de concurrence pousse dans ce sens.

## Analyse technique et environnementale

**Q** : qu'est-ce que la gestion « mine de sel » ?

**R** : au lieu qu'elles partent en centres de traitement, elles sont utilisées notamment pour le déneigement.

**Q** : y a-t-il des retours d'expérience de ce genre de projets qui se réalisent ? Notamment au vu de la différence de prix ?

**R** : pas à sa connaissance, les cendres vont surtout en centre de traitement actuellement.

**E** (Clarisse FISCHER) : le CIBE a fait une note sur le traitement de cendres. Rq sur la radioactivité et les portiques qui avaient sonné : L'ASN avait produit une note qui expliquait que les portiques étaient trop sensibles et qu'en Bretagne par exemple où il peut y avoir une radioactivité naturelle il s'agissait de taux qui ne posaient aucun problème.

**Q** (Association Canoé) : Elle a eu un retour sur la présence de cadmium dans les cendres, quel peut en être l'origine ? Evacuée en CET1 ou CET2 ?

**R** (Clarisse FISCHER) : c'est un élément métallique où il peut y avoir un dépassement en effet, il faut le suivre. Le cadmium vient des sols.

**Q** : y'a-t-il un cadre uniformisé des différents critères pour le suivi des performances ? Ça existe dans la méthanisation.

**R** : il existe un cadre législatif et des performances minimales à respecter pour toucher les différentes subventions.

**E** (Marion MEZZINA) : il y a des documents dans la boîte à outil sur <https://cibe.fr/boite-a-outils/>, notamment des exemples de cahier de suivi pour les performances de chaufferie bois.

## Analyse économique et rentabilité globale – Réseau de Chaleur Urbain (RCU)

**Q** : équilibre budgétaire, doit-il se faire en TTC ou en HT ?

**R** : La régie n'est pas soumise à la TVA. La présentation en TTC c'était pour les usagers finaux. La TTC est à 5,5% si on dépasse le seuil de 50% d'EnR.

**Q** : l'achat du bois est-il soumis à la TVA ?

**R** : Non

**Q** : comment intégrer la potentiel évolution des besoins dans l'évaluation économique du projet ?

**R** : Les collectivités doivent anticiper les évolutions des consommations futures (nouveaux bâtiments ou rénovation).

**E** : Mais n'est-ce pas trop tard ?

**E** : Dès la phase de faisabilité, toutes les informations dont on dispose sur les études en cours vis-à-vis des économies d'énergie réalisables sont prises en compte.

**E** : Pour se passer de l'appoint fossiles, une solution est de faire du fractionnement de puissance et de faire du 100% bois.

**Q** : sur les RC, quand on présente le prix futur, trois types d'abonnés différents : copro, public, entreprises, comment gérer les différences de prix ?

**R** : sur leur retour d'expérience particulier, ils ne vont pas avoir tant d'écart que ça (pas de gain sur la tva pour les entreprises). On peut aussi mettre en place des tarifs différents en fonction de la puissance souscrite.

## Bilan d'un suivi d'une saison de chauffe d'installations en AURA (< 400 kW)

Pas de question.

## Outils de suivi des performances bois et solaire thermique : du cahier de suivi à la mise en service dynamique

**Q** : comment gérer les remontées d'informations dans les territoires fortement ruraux ?

**R** : le réseau 4G peut être utilisé, il s'agit d'un réseau mobile classique donc le coût n'est pas énorme. Un seul fichier est envoyé par jour. Pas de problème de réseau jusqu'à maintenant mais si c'est le cas on demande au MO d'envoyer les relevés de conso et le suivi est établi à partir de ces envois.

**Q** : est-ce qu'ils ont du retour d'expérience pour du solaire sur réseau de chaleur ?

**R** : Il en existe plusieurs en Occitanie.



## Comité Interprofessionnel du Bois-Energie

---

E : l'INES peut accompagner sur la partie solaire. La GTC du réseau donne également quelques données sur le réseau.